



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 88381

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'attente des anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés, concernant l'attribution de la campagne double, suite au rapport de M. Christian Gal. Les conclusions faites par ce dernier sont désormais, et ce depuis sept mois, à l'appréciation du Conseil d'État dont l'avis est très attendu. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser quand celui-ci sera rendu public et les mesures qu'il entendra prendre en conséquence.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement. Ce travail d'analyse étant en cours, le ministre ne peut actuellement apporter davantage de précisions concernant ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88381

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2644

Réponse publiée le : 9 mai 2006, page 4922